

Bruxelles, le 6 mai 2021  
(OR. en)

8479/21  
OJ CSA 11

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**  
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE  
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles  
10 mai 2021 (10:00)


**Format 1+1 (+1 en salle d'écoute)**

1. Adoption de l'ordre du jour

**Points sans débat (I)**

2. Compte rendu sommaire de la 1644<sup>e</sup> réunion du CSA 7947/21

**Points avec débat (II)**

3. Paquet de réforme de la PAC pour l'après-2020   
  - a) Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC 8414/21 + ADD 1  
8207/21
  - b) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC
  - c) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles  
*Compte rendu des résultats des derniers trilogues et prochaines étapes*
4. Agriculture biologique - Plan d'action pour le développement de la production biologique dans l'UE 7407/1/21 REV 1  
*Présentation par la Commission* + ADD 1-2  
*Préparation du débat au sein du Conseil* WK 6070/2021

## Divers

5. a) Transition entre la PAC actuelle et la nouvelle PAC — 8480/21  
Transfert d'engagements pluriannuels allant au-delà de la  
période de programmation actuelle vers des programmes  
écologiques  
*Informations communiquées par la délégation belge*
- b) Session du Conseil "Agriculture et pêche" des 26 WK 5968/2021  
et 27 mai 2021: établissement de l'ordre du jour  
(pour les points relevant de la compétence du Comité  
spécial Agriculture)
- c) Organisation des travaux futurs

- 
- Première lecture
- Sur la base d'une proposition de la Commission
-